



La Celle Saint-Cloud

Accusé de réception en préfecture :
078-217801265-20230703-ARR2023-68-AI
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

République Française
Département des Yvelines

78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2023.68

**DELEGATION DE FONCTION D'OFFICIER D'ETAT CIVIL
A MONSIEUR MOHAMED KASMI
CONSEILLER MUNICIPAL
Pour célébrer un mariage le vendredi 7 juillet 2023**

Je Soussigné, Olivier DELAPORTE, Maire de La Celle Saint-Cloud, Vice-président de Versailles Grand Parc,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-18 et L2122-20, prévoyant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, à des membres du conseil municipal,

ARRETE :

Article 1^{er}: Monsieur Mohamed KASMI, Conseiller Municipal est délégué, sous ma surveillance et sous ma responsabilité, dans les fonctions d'officier d'état civil pour célébrer le mariage prévu le samedi 7 juillet 2023 à 9h00.

Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Madame la Directrice des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Notification en sera faite à Monsieur Mohamed KASMI.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 3 juillet 2023.

Notifié le 6/07/23

Je soussigné reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du Tribunal Administratif.

(Signature)



Le Maire

(Signature)

Olivier DELAPORTE
Vice-président de Versailles Grand Parc